



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les comptes d'Agri-investissement permettent de fournir des liquidités aux producteurs

Ottawa (Ontario), le 29 juin 2011 – Dès la réception des avis de dépôt 2010 d'Agri-investissement par la poste au cours des prochaines semaines, nous invitons les producteurs à profiter de ce programme simple et à considérer les avantages d'approvisionner leur compte. Agri-investissement est un compte d'épargne producteur-gouvernement géré par le producteur lui-même, qui permet à ce dernier de mettre de côté une somme d'argent qui pourra être utilisée pour se rétablir d'une insuffisance financière mineure, ou pour faire des investissements dans le but d'atténuer les risques à la ferme.

Les avis de dépôt 2010 d'Agri-investissement vont permettre aux producteurs de connaître le montant qu'ils peuvent déposer dans leurs comptes afin de recevoir une contribution de contrepartie du gouvernement. Les dépôts sont basés sur un pourcentage des ventes nettes admissibles qui sont admissibles à une contribution de contrepartie des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Les soldes des comptes Agri-investissement se chiffrent actuellement à 982 millions de dollars; ce qui comprend les dépôts des producteurs et les contributions des gouvernements.

Les comptes d'Agri-investissement sont détenus dans des institutions financières participantes. Les producteurs n'ont qu'à apporter leur avis de dépôt à leur institution financière pour faire leur dépôt de 2010 et verser n'importe quel montant, jusqu'à la somme limite inscrite sur l'avis. Les soldes courants sont également inscrits sur l'avis.

Les producteurs disposent de 90 jours à partir de la date d'émission indiquée sur l'avis de dépôt pour faire un versement à leur institution financière. Ils ont également la possibilité de retirer des fonds à n'importe quel moment de l'année.

Agri-investissement est un programme à frais partagés selon le ratio 60:40, entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le programme est offert par AAC dans toutes les provinces sauf au Québec, où il est administré par La Financière agricole.

Pour obtenir en savoir davantage sur Agri-investissement, les producteurs peuvent consulter le site Web du programme (www.agr.gc.ca/agriinvestissement) ou téléphoner au numéro sans frais d'AAC, soit le 1-866-367-8506.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada 

-2-

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Relations avec les médias

Agriculture et agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario)

613-773-7972

1-866-345-7972

Meagan Murdoch

Attachée de presse

Bureau de l'honorable Gerry Ritz

613-773-1059